



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**PROLONGATION DE L'ARRETE PORTANT SUR LA RESTRICTION  
DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT AU DROIT DES  
TRAVAUX SUR LE BD AMBROISE CROIZAT.**

Arrêté de Police N° 44/2018 du 06 juin 2018.

Le Maire de la Commune de GUESNAIN

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des collectivités  
Territoriales,

Vu la demande écrite formulée par la société Jean Lefebvre,  
Considérant qu'il convient de prolonger l'arrêté n° 105/2017 du  
28 décembre 2017 afin de prendre toutes les mesures de  
nature à assurer le bon ordre et la sécurité sur le Boulevard  
Ambroise Croizat dans le cadre de travaux de modifications des  
quais centraux.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** L'arrêté N° 105/2017 du 28 décembre 2017 est prorogé pour une  
durée d'un mois.

**ARTICLE 2** Les dispositions de l'arrêté du N° 105/2017 du 28 décembre 2017  
restent inchangées.

Fait à GUESNAIN, le 06 juin 2018  
Le Maire,  
Maryline Lucas

